



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 avril 2026

Que s'est-il passé ? Du 4 mars à aujourd'hui, le grand rétropédalage

Depuis plus de 35 ans, la FNAQPA représente les établissements et services associatifs à but non lucratif engagés dans le bien vieillir, en portant une parole ancrée dans les réalités du terrain. Aujourd'hui elle se questionne sur le rétropédalage des pouvoirs publics.

Que s'est-il passé entre le 4 mars — rencontre avec la ministre Camille Gaillard-Minier autour d'un "Plan Grand Âge" encore présenté comme structurant — et aujourd'hui, où il n'est plus question que de "mobilisation" et de "feuille de route" ?

Qu'a-t-il bien pu se produire pour qu'en quelques semaines, l'ambition affichée se transforme en dispositif dilué, renvoyé vers les prochaines présidentielles, et à une méthode qui se résume à des concertations interminables ?

Le recul est visible puisque le "plan" s'est évaporé dans une mécanique bien connue : report, reformulation et une procrastination institutionnelle devenue système.

Pourtant, tout est déjà sur la table, les chiffres et les enjeux sont bien connus, les rapports rédigés, les tensions RH documentées, les besoins identifiés, objectivés depuis des années. Il ne manque ni le diagnostic, ni l'alerte, uniquement l'action.

Pendant ce temps, les coûts de la non-qualité, eux, continuent de galoper : désorganisation des parcours, épuisement des professionnels, dégradation de l'accompagnement. Et une démographie qui, elle, ne ralentit pas pour attendre la prochaine concertation.

La FNAQPA l'avait déjà affirmé sans détour : l'inaction coûte déjà bien plus cher que l'action.

Le gouvernement doit désormais comprendre l'impérieuse nécessité de ce champ du Grand Âge qui exige une stratégie aujourd'hui inexistante.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.



www.fnaqpa.fr

La FNAQPA espère pouvoir compter sur la participation de Camille Gaillard-Minier à l'Agora du Grand Âge, qui se tiendra du 17 au 19 juin à Lille, afin d'y apporter des réponses concrètes attendues par l'ensemble des acteurs du secteur.

La qualité de la restauration en établissement et les contraintes de la loi Egalim constituent un exemple très concret.

Dans la même logique, la FNAQPA a saisi la ministre de la question de la taxe d'apprentissage et de son impact sur les gestionnaires associatifs, qui s'est engagée à l'étudier.

La Fédération va continuer à œuvrer en faveur d'un accompagnement centré sur le bien-être des personnes âgées.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

